



Règlement des épreuves - Dimanche 27 septembre 2026

« Entre Loire et Châteaux » : 7 et 13 kms nature / Parcours famille : 2 km

Inscriptions :

Les inscriptions pour les courses de 7 et 13 kms sont dématérialisées sur le site [Protiming.fr](https://protiming.fr).

Aucun transfert d'inscription sur l'autre course ne sera autorisé après la validation et le paiement de votre inscription. Pas de remboursement, quel que soit le motif, après le 30 août 2026.

Parcours famille : Les inscriptions seront enregistrées sur place le jour-même avant 10h (pas d'inscription dématérialisée).

Horaires :

Pour les deux courses, départ commun à 10h15 du stade de La Chaussée-Saint-Victor.

Pour le parcours famille, départ à 10h25.

Âge :

7 et 13 km: Courses ouvertes à partir de la catégorie cadet

Tarifs :

7 km : 9 €, puis 11 € à partir du 1^{er} septembre.

13 km : 13 €, puis 15 € à partir du 1^{er} septembre.

Parcours famille : à partir de 3 € (recette entièrement reversée à l'Association des Parents d'élèves « APE La Chaussée-Saint-Victor »).

Certificat médical :

Pour les non-licenciés : présenter obligatoirement une attestation PPS (parcours de prévention santé) téléchargeable sur le site : pps.athle.fr.

Pour les licenciés à la Fédération française d'athlétisme (Licence athlé compétition, licence athlé santé loisir option running ou pass'running) : présenter obligatoirement la licence de l'année 2025-2026.

Sans présentation de l'attestation PPS ou de la licence, la participation aux courses sera refusée.

Pour le parcours famille, épreuve non chronométrée, le certificat médical ne sera pas obligatoire mais conseillé.

Dossards :

Retrait le dimanche 27 septembre, à partir de 8 h 15, au stade de La Chaussée-Saint-Victor.

Tout inscrit rétrocédant son dossard à une tierce personne demeurera seul responsable en cas de dommages subis ou provoqués par cette dernière durant la course, l'organisation se dégageant de toutes responsabilités en pareille situation.

Vestiaires :

Un vestiaire tenu par des membres de l'organisation sera à votre disposition, près du retrait des dossards, pour y déposer vos effets nécessaires à l'arrivée de la course. Toutefois, nous vous conseillons de ne pas y déposer d'objets de valeurs.

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels qui surviendrait durant la manifestation, y compris dans les vestiaires.

WC et douches :

Aux vestiaires du stade de La Chaussée-Saint-Victor.

Parcours :

Départ et arrivée au stade de La Chaussée-Saint-Victor. Parcours campagne, sur routes et chemins, légèrement vallonné. Le parcours sera fermé à la circulation.

Ravitaillements :

À mi-parcours pour les coureurs des 13kms, puis à l'arrivée pour les 2 courses.

Chronométrage :

Horloge sur la ligne d'arrivée. Pas de chronométrage pour le parcours famille.

Récompenses :

Pour les deux courses : aux 3 premières femmes et aux 3 premiers hommes, au scratch. Barbecue offert à tous les participants des deux courses 7 et 13kms.

Résultats :

Affichés à l'arrivée et consultables sur le site Protiming.fr.

Accompagnateurs :

Interdits sur le parcours. Pas de vélos sauf organisation ASJ Running.

Sécurité :

Elle sera assurée par des signaleurs et des secouristes ainsi que par une équipe médicale. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de la MAIF n°2752918K. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit d'image :

Le coureur autorise expressément les organisateurs de l'ASJ Running à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à la manifestation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la législation, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Données personnelles :

Les données à caractère personnel recueillies sur le bulletin d'inscription sont nécessaires pour l'organisation de la course. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés dans le cadre de la prospection et d'envois d'informations. Vous pouvez solliciter votre radiation de cette liste sur simple demande.

Respect de l'environnement :

Privilégier le canal internet pour les inscriptions, les échanges par mails, newsletters.

Covoiturage conseillé.

Soyez écoresponsable en jetant vos déchets, gobelets, etc. dans les conteneurs dédiés.

Annulation de l'épreuve :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de tout autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un remboursement quelconque.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.